



Naturisme familial dans un cadre grandiose originel

Le camping naturiste respecte les lieux de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche.

C'est un autre tourisme qui est proposé.

Un tourisme à échelle humaine, respectueux de soi-même et des autres.

Un tourisme où le calme, la détente et le repos prédominent.

Le camping sous tente est une pratique sportive qui permet de vivre, l'espace des vacances, en totale communion avec la nature ... la nature retrouvée.

Adhérer au **CNGA**, c'est rejoindre la famille des naturistes en Ardèche et participer activement à la défense et à l'avenir du naturisme dans les gorges de l'Ardèche.



La Plage des Templiers



Association loi 1901
affiliée à la
Fédération Française
de Naturisme



CNGA

CNGA

Club Naturiste des Gorges de l'Ardèche
C/O Huguette Keller-Vanssons
23 rue du Chapitre
F 26100 Romans
Téléphone : 00 33 (0)4 75 02 53 94
Mail : cngardeche@free.fr

Club Naturiste des Gorges de l'Ardèche

*Naturisme & Nature,
UN TOUT*

<http://cngardeche.free.fr>

Le naturisme dans les gorges de l'Ardèche

Nudité historique

La nudité des baigneurs dans le canyon ne date pas d'hier. *Grâce à la nudité, on ressent intimement les éléments et le respect prend une toute autre dimension. Proches de la nature, les naturistes se rendent mieux compte combien l'équilibre entre l'homme et son environnement est nécessaire mais fragile.*

La nature est un mystère qui n'est révélé qu'à ceux qui l'aiment et osent l'approcher. Le naturisme appelle à la connaissance, au respect, à la protection de la nature et de tout ce qui vit avec elle.

En camping aux bords de l'Ardèche, les enfants découvrent les arbres de la forêt et les espèces végétales rares à protéger. Ils écoutent le chant des cigales et les concerts nocturnes des crapauds. Ils apprennent l'eau sans laquelle toute vie serait impossible. L'eau avec laquelle on peut jouer (natation, canoë) mais aussi l'eau précieuse que l'on va chercher pour boire. L'eau qu'il faut protéger tout autant que le paysage, les plantes et les animaux. Le temps des vacances est aussi le temps de l'apprentissage. L'écologie n'est rien sans apprentissage. Et où peut-on l'enseigner mieux qu'au bord d'une rivière dans ce cadre protégé que sont les gorges de l'Ardèche ?



Gorges de l'Ardèche

Le **Club Naturiste des Gorges de l'Ardèche** défend l'éthique naturiste à travers la connaissance et la protection de la nature, la préservation de l'environnement et la recherche de l'harmonie avec la nature.

Une association européenne ...

Le **CNGA** réunit des adhérents venant des horizons d'une bonne partie de l'Europe : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suisse.

L'association est affiliée à la **Fédération Française de Naturisme (FFN)** qu'elle représente au **Comité Consultatif de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche**. Par sa présence au sein de ce comité, le **CNGA** est au cœur du dispositif de décisions dans les gorges. Il est aussi le seul représentant de la **FFN** auprès des autorités locales pour la défense du naturisme.

Créé, à l'origine, pour défendre les intérêts des campeurs qui fréquentent le camping *La Plage des Tempeliers* fermé définitivement par arrêté préfectoral en février 2005, le **CNGA** obtient, grâce à ses actions, la réouverture du camping en juin 2005.

L'isolement des lieux a contraint les campeurs à développer une véritable solidarité de groupe. Le calme retrouvé conduit naturellement aux **activités sportives et culturelles**. Les randonnées, la spéléologie, l'escalade, le canoë-kayak, les ballades découvertes de la nature se succèdent durant le séjour de vacances sans oublier les jeux de plage, les tournois de volley et les soirées musique et chants. Au bord de l'eau, les artistes amateurs trouvent l'inspiration pour la peinture, la sculpture ou la photographie.

... implantée au cœur de l'Ardèche

L'association poursuit plusieurs objectifs, dont :
- la **pratique du naturisme** gymnique familial dans l'esprit et l'éthique naturistes,
- la **pratique du camping**, dans le cadre de l'article 12 du décret ministériel du 14 janvier 1980, portant création de la Réserve Naturelle des gorges de l'Ardèche (Ardèche et Gard),
- la **promotion et le développement du naturisme** dans les gorges de l'Ardèche et à leur périphérie.

Mais la pratique du naturisme dans les Gorges de l'Ardèche passe par le respect des **Ardéchois** qui nous accueillent. C'est pour cette raison que le **CNGA** développe un programme de partenariats avec les acteurs économiques de la région.



Cirque de la Madeleine

CNGA

Toutes les informations sur Internet
<http://cngardeche.free.fr>

avec un *Espace Membres* réservé aux adhérents (*accès par code personnel*)